

Instances Représentatives du Personnel

Lien : https://innov-maroc.com/formation/instances-representatives-du-personnel

DURÉE
3 jours (21h)

RÉFÉRENCE
DTA76

CATÉGORIE
Instances Représentatives du Personnel, Syndicats, CHSCT/CSSCT

INNOV MAROC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Acquérir une connaissance structurée des IRP
- Maîtriser le fonctionnement et les missions des IRP
- Evaluer les droits et devoirs réciproques
- Limiter les risques juridiques du délit d'entrave
- Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux cerner ses marges de manœuvre dans les relations avec les IRP

POUR QUI ?

- Responsable des Ressources Humaines
- Directeur du personnel
- Cadre de la fonction RH
- Responsable de site ou d'unité en relation avec les représentants du personnel

INNOV MAROC



Programme détaillé

1 / Valider la composition des différentes instances

- Intégrer les règles de représentativité
- La composition des différentes instances
- Quand peut-on mettre en place une délégation unique du personnel (DUP) ?
- Quelles modifications suite à la réforme du dialogue social (seuils d'effectif, champ de compétences, etc.)

2 / Maîtriser le rôle des différentes instances

- Quels sont leurs domaines d'intervention ?
- Quid de la base de données économiques et sociales (BDES) ?
- Les délégués du personnel (DP) ? Quelles questions peuvent-ils poser ...?
- Le CE : quand et sur quoi doit-il être consulté ?
- Les nouveaux thèmes et règles de consultation obligatoires, le recours aux experts...
- Le CHSCT : informations, consultations obligatoires... Comment fonctionner avec cette instance afin qu'elle soit "force de proposition" ?
- Comment fonctionne une Délégation Unique du Personnel ?
- Articulation des missions des 3 instances au sein de la DUP, expertises...
- Les délégués syndicaux : quelles prérogatives ?
- Identifier les nouveaux thèmes en matière de négociation annuelle obligatoire introduits par la loi sur le dialogue social et l'emploi
- Valorisation des parcours

3 / Veiller au bon déroulement des différentes réunions d'instances

INNOV MAROC

- La fixation de l'ordre du jour et les convocations
- Les comptes rendus et procès-verbaux
- Les suites à donner aux réunions

4 / Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Les locaux, équipements et budgets
- L'obligation de confidentialité réaffirmée par la loi de Sécurisation de l'Emploi
- L'accès aux NTIC

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

09 au 11 Déc. 2026	Distanciel
20 au 22 Jan. 2027	Présentiel - Casablanca
17 au 19 Mars 2027	Présentiel - Casablanca
12 au 14 Mai 2027	Présentiel - Casablanca
07 au 09 Juil. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

INNOV MAROC

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@innov-maroc.com
Web : https//www.innov-maroc.com

INNOV MAROC — Tous droits réservés

INNOV MAROC